



savigny-le-temple

Direction des services à la Petite Enfance

DEMANDE DE PLACE EN STRUCTURE D'ACCUEIL

(Inscription sur liste d'attente à partir du 6^{ème} mois de grossesse)

Vous souhaitez que votre enfant soit accueilli régulièrement ou occasionnellement dans une des structures de la commune et déposer un dossier d'inscription.

Vous devez impérativement habiter la commune de Savigny-le-Temple.

DOCUMENTS A REMETTRE LORS DE LA PERMANENCE D'INSCRIPTION

Pièces d'identité de chacun des parents et livret de famille

➤ **Justificatif de domicile :**

- Taxe d'habitation **et** un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
OU
- Contrat de location (si vous avez emménagé dans le courant de l'année) accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
OU
- Promesse de vente.
- **Si vous êtes hébergé chez vos parents**, fournir : la pièce d'identité des deux parents, la taxe d'habitation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation d'hébergement. **En cas d'hébergement chez un tiers, le service Petite Enfance ne pourra procéder à l'inscription.**

- Attestation de la CAF de Seine-et-Marne de moins de 3 mois sur laquelle figure votre numéro d'allocataire et votre adresse sur la Ville.
- Attestation employeur de moins de 3 mois, de chacun des parents, indiquant vos horaires et lieu de travail.
OU
 - Attestation d'inscription pôle emploi de moins de 3 mois pour **chacun des parents**.
OU
 - Attestation de formation de moins de 3 mois, pour **chacun des parents**.

Si intérim : fournir les 3 derniers contrats de mission, pour **chacun des parents**.